VOTRE RESPONSABILITÉ

Dès l'été 2017, l'équipe de l'OBV de la Capitale visitera les résidences de votre secteur pour vérifier la conformité des rejets de gouttières de chacun des bâtiments sur le terrain (bâtiment principal, garage détaché, remise, etc.).

Dans le cas des gouttières non conformes, les propriétaires concernés seront sensibilisés aux impacts des rejets et seront tenus d'effectuer les travaux correctifs, en vertu du Règlement sur les branchements privés d'eau potable et d'égout et certaines dispositions particulières en plomberie (2005, chapitre 8).

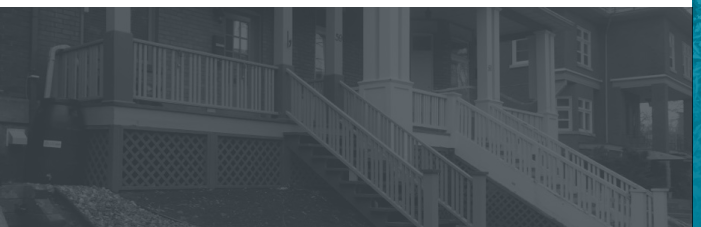

Pour plus d'information sur

LE PROGRAMME D'INSPECTION DES REJETS DE GOUTTIÈRES

Organisme des bassins versants de la Capitale

870, avenue De Salaberry, bureau 303
Québec (Québec) G1R 2T9

Tél. : 418 780-7242
Téléc. : 418 524-4112
@ : info@obvcapitale.org

OBVCAPITALE.ORG

Reproduit avec l'autorisation
de la Ville de Trois-Rivières

Organisme des bassins versants de la Capitale

SAINT-AUGUSTIN DE-DESMAURES

VOS GOUTTIÈRES SONT-ELLES CONFORMES ?

PRÉVENIR LE PROBLÈME À LA SOURCE

Saviez-vous que les gouttières qui se déversent directement ou indirectement dans le réseau d'égout municipal menacent votre propriété, surchargent l'usine d'épuration et contribuent à la détérioration de l'eau de nos rivières et de notre lac ?

IMPACTS DES REJETS D'UNE GOUTTIÈRE NON CONFORME

Menaces à votre propriété

- Risques de refoulement d'égout dans le sous-sol.
- Risques de surcharges du drain de fondation provoquant l'inondation, l'infiltration d'eau et l'apparition de moisissures dans le sous-sol.

Surcharge à l'usine d'épuration

- Dépenses inutiles pour traiter de l'eau propre.
- Débordements des eaux usées vers les cours d'eau lors de fortes pluies.

Impacts environnementaux

- Pollution et eutrophisation des cours d'eau liées aux débordements.
- Érosion des berges provoquée par le transport des sédiments, le courant et le niveau des eaux lors de fortes pluies.

CINQ EXEMPLES DE GOUTTIÈRES CONFORMES

Pour être conforme, une gouttière doit évacuer l'eau canalisée à au moins 2 mètres du bâtiment et de la rue sur une pelouse, un jardin, une haie de cèdres, etc., permettant ainsi à l'eau de s'infiltrer dans le sol. Voici quatre façons d'y arriver :

1. Recueillez l'eau de pluie dans un baril

L'eau ainsi récupérée pourra servir à arroser les plantes.

2. Utilisez un déflecteur

Cette solution permet d'éviter l'accumulation d'eau près de la fondation et dans le drain de fondation.

3. Utilisez un tuyau déflecteur

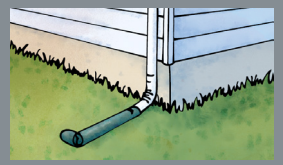

Aussi pratique que le déflecteur avec l'avantage de ne pas encombrer le terrain.

4. Aménagez un puits percolant à plus de 2 mètres du bâtiment et de la rue

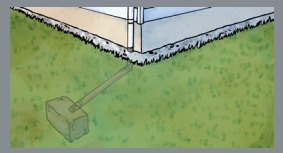

Le puits percolant facilitera l'absorption de l'eau dans le sol.

5. Dirigez l'eau vers un jardin de pluie

Un jardin, avec des végétaux adaptés, aménagé dans une dépression remplie d'un sol se drainant facilement.

L'eau pourra ainsi s'infiltrer dans le sol, la portion non infiltrée doit être drainée en surface et acheminée vers un lieu public permettant la réception des eaux. Dans le cas d'un nouveau bâtiment et dans le cas de construction d'une nouvelle rue ou de réfection de rue, le perçage de bordure de rue est interdit.

TROIS EXEMPLES DE GOUTTIÈRES NON CONFORMES

Une gouttière non conforme permet à l'eau de se diriger directement ou indirectement dans le réseau d'égout municipal, et ce, dans un court délai.

Voici les exemples les plus courants :

1. Évacuation par l'entrée

Asphaltée, pavée ou en gravier

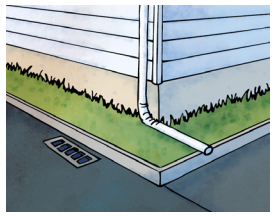

2. Branchement directement à la rue

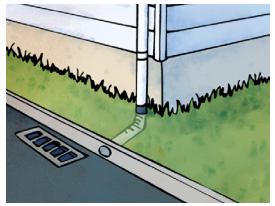

3. Branchement au drain de fondation

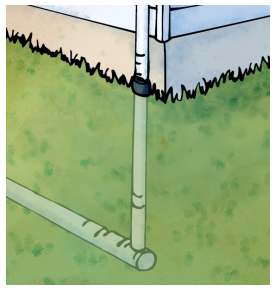

Qu'est-ce qu'un drain de fondation ?

Il s'agit d'un tuyau perforé enfoui sous terre qui recueille l'eau à la base des fondations pour lui permettre soit de rejoindre l'égout pluvial, soit d'être pompée ou rejetée sur le terrain ou dans la rue.